



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

LE CABINET

Le bureau de la représentation de l'État
Et de la communication

Caen, le 1^{er} mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Manifestations du 1^{er} mai 2019

Suite aux dégradations et violences graves occasionnées à Caen depuis le début du mouvement dit des « gilets jaunes » et notamment le samedi 30 mars, le Préfet du Calvados avait interdit ce jour toute manifestation en centre ville au sein d'un périmètre défini, hormis le rassemblement traditionnel du 1^{er} mai déclaré par les organisations syndicales.

2000 personnes, dont quelques centaines de gilets jaunes, se sont réunies à Caen pour défiler à partir de 10h30. Ce défilé s'est déroulé dans le calme et conformément au parcours déclaré. Cependant, des dégradations ont été relevées sur les devantures d'établissements bancaires et d'un commerce situés sur le parcours.

A 12h45 la manifestation déclarée s'est achevée devant la préfecture.

Un groupe d'environ 300 personnes a tenté de poursuivre l'action dans le périmètre interdit. Il s'est toutefois disloqué à la demande des forces de l'ordre.

Une interpellation a été réalisée par les forces de l'ordre pour les dégradations sur les devantures d'un magasin et d'un établissement bancaire.

Le préfet du Calvados adresse ses remerciements aux policiers et aux gendarmes, départementaux comme mobiles, ainsi qu'aux services de secours qui depuis le 17 novembre dernier, jour et nuit, sont pleinement mobilisés pour garantir les libertés et la sécurité de nos concitoyens.

Contact : pref-presse@calvados.gouv.fr – 02 31 30 64 00

Suivez-nous sur : www.calvados.gouv.fr



[@prefet14](https://twitter.com/prefet14)



[Préfet du Calvados](https://www.facebook.com/Prefet-du-Calvados)



[prefet 14](https://www.snapchat.com/add/prefet_14)